



Association « Aider Beit-Sahour, Palestine »

PV de l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2023

Présentes : 21 personnes y compris le comité.

Naji AWAD, président, salue l'assemblée, et signale qu'une dizaine de personnes se sont excusées. Plus particulièrement Mme Claire-Lise Corbaz, membre du comité, qui a dû se désister ce soir pour des raisons de santé.

1. Procès-verbal de 2022

Le Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 avril 2022 n'est pas lu. Il est disponible sur le site internet et ne donne lieu à aucune remarque ni question. Il est donc adopté.

2. Le rapport d'activité du comité pour l'année 2022 est lu par Marie-Cécile Nasrallah.

Notre association commence à reprendre son rythme qui a été malmené pendant deux ans par la période de pandémie.

En 2022, dans les territoires occupés, la situation économique n'était de loin pas encore revenue à son niveau d'avant le Covid. Avec très peu d'emploi, et aucune indemnité de chômage.

Nous sommes attentifs à financer les besoins qui ne reçoivent pas d'aide officielle ou de grandes associations, et à l'écoute de notre représentant sur place : Mr Dany AWAD. Dany AWAD a un grand réseau de relations, et est en contact avec différents groupements. Il fait partie d'une coordination entre différentes associations humanitaires. Cette coordination permet de ne pas aider toujours les mêmes personnes. Il nous propose des besoins prioritaires.

*Dans le domaine social, nous avons envoyé **2 fois CHF 10'000** (en février et en fin d'année) pour fournir des aides pour des **produits de première nécessité**. Il s'agit de bons pour certains magasins, permettant d'acheter de la nourriture ou des produits de soins. Pas d'alcool, ni de tabac ! Nous recevons les noms des personnes aidées.*

*Dans le domaine de la santé, nous avons également envoyé **2 fois CHF 10'000***

- ***pour aider à payer des factures de soins**, ainsi que*
- ***pour aider à payer les frais de pharmacie** pour les malades chroniques dans le besoin (par exemple sans travail). Dany AWAD travaille directement avec les pharmacies.*

Nous recevons également les noms des personnes aidées.

*Dans le domaine scolaire, nous avons envoyé **CHF 10'000** à partager entre **les 4 écoles confessionnelles de Beit-Sahour (= 4 fois CHF 2'500)** que nous soutenons depuis longtemps, pour aider à financer l'écolage de certains enfants lors de leur inscription.*

Un autre but de notre association est celui de la sensibilisation et de l'information dans notre région, concernant la situation en Palestine.

*Au début de l'année 2022, quelques membres de notre comité ont rédigé une « **lettre aux amis** », à envoyer aux amis et connaissances, pour leur proposer de soutenir la population palestinienne. Cette lettre est disponible pour chaque personne qui le souhaite : vous pouvez nous laisser votre adresse si vous souhaitez la recevoir, et l'utiliser.*

Enfin une autre association « Ina Autra Senda » nous a contactés.

Cette association a organisé en Suisse une tournée de témoignage de deux pères : Bassam Aramin et Rami Elhanan, l'un palestinien et l'autre juif. Ils ont perdu chacun une fille dans les affrontements dus à la situation d'occupation en Cis-Jordanie.

Ils ont fondé un groupe de parents qui veulent se soutenir et montrer par leur amitié et leur action commune qu'il est possible de chercher une autre solution à ce conflit.

***Notre association a participé à l'organisation pratique de cette soirée à Fribourg**, et nous avons eu la grande surprise de voir une salle pleine, avec un public très sensible et vraiment à l'écoute de ces témoignages. Cette tournée a eu un bon retentissement en Suisse romande, avec des articles et interviews qui contribueront à ne pas oublier la Palestine malgré la situation tellement perturbée du monde actuel.*

Une question est posée concernant Mr Dany AWAD, et nous précisons qu'il est le neveu de notre président Naji AWAD. Mais AWAD est aussi un nom de famille très commun en Palestine, comme « Dupont » en France.

3. Les comptes de l'exercice 2022 sont présentés par Clément Barras.

Les produits des cotisations et dons sont plus importants en 2022 qu'en 2021, car nous avons reçu CHF 4'200 de l'Eglise Orthodoxe Francophone de Genève. Des paroisses de Fribourg et un don individuel élevé ont aussi augmenté les recettes d'environ CHF 2'000. Par contre, les dons de nos membres individuels sont moins importants cette année.

Nous avons envoyé CHF 50'000 à Beit-Sahour en 2022 :

- 2 fois CHF 10'000 pour des produits de première nécessité
- 2 fois CHF 10'000 pour des aides au paiement de médicaments et traitements médicaux pour des patients chroniques, ou des malades avec très peu de ressources.
- 1 fois CHF 10'000 à partager entre les 4 écoles confessionnelles que nous soutenons depuis longtemps (ce qui est la moitié de la somme envoyée les autres années).

Il restait au 31 décembre environ CHF 12'000 en caisse, à envoyer.

Notre caissier a eu des problèmes informatiques qui ont empêché d'envoyer les comptes aux vérificateurs. Nous demandons donc à l'assemblée de les approuver sous réserve de cette vérification.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes ont été révisés et approuvés par Mr Henri Pilloud, vérificateur, le 05 mars 2023.

4. Démissions et nominations

Mr Henri Pilloud souhaite se retirer de sa fonction de vérificateur des comptes. Il est remercié pour son soutien et son activité dans l'association.

Mr Hans Rahm est proposé pour le remplacer dès l'exercice prochain. Il est élu par l'assemblée par applaudissements.

Nassim AWAD signale que le comité est ouvert à la participation de toute nouvelle personne intéressée. Comme il n'y a pas de candidat-e ou de proposition, le comité est réélu pour 2 ans dans sa composition actuelle.

5. Les projets pour l'année 2023 sont présentés par Naji AWAD.

Il reste actuellement environ CHF 12'000 en caisse, à envoyer.

Nous allons terminer l'envoi de l'aide attribuée avant l'interruption par le covid.

CHF 2'000 avaient été promis au projet NOOR, un centre mis sur pied par des parents de grands handicapés, pour les stimuler, les entraîner à l'autonomie, et les scolariser dans la mesure de leurs capacités. Cette somme sera envoyée prochainement, et Dany AWAD se chargera de la faire parvenir à destination.

CHF 3'000 avaient aussi été attribués au centre de jour des personnes âgées, pour une réfection de leur cuisine. Ce centre est resté fermé plus de deux ans, il a rouvert et a été réorganisé. Nous pourrions maintenant reprendre contact pour évaluer avec eux leurs besoins.

Pour l'avenir notre comité continue à se concentrer sur :

- la santé,
- l'éducation et
- les besoins de produits de base.

Comme petite association limitée dans son action, nous souhaitons aussi **recentrer notre action sur la ville de Beit-Sahour**. C'est pourquoi nous allons vous proposer ensuite une petite modification des statuts de notre association.

En 2022 nous avons envoyé CHF 50'000, mais nous constatons une baisse des dons les derniers mois. C'est pourquoi notre association va organiser un

repas de soutien le dimanche 4 juin 2023 à la salle du Werkhof.

Ce sera un repas oriental servi à midi, et animé par de la musique.

Nous vous invitons à réserver cette date dès maintenant. A y inviter aussi votre famille et vos amis. Ce sera une belle journée. Des informations vous parviendront bientôt.

6. Proposition de modification des statuts, par Nassim AWAD

Le comité propose de modifier l'article 2 :

« Le but de l'association est d'apporter une aide matérielle et médicale aux habitants de Beit-Sahour et, dans la mesure du possible, des autres localités palestiniennes sous occupation. »

Le comité propose de supprimer « ...et, dans la mesure du possible, des autres localités palestiniennes sous occupation », et de marquer ainsi que nous recentrons notre action sur Beit-Sahour.

Nassim AWAD explique que :

- nous sommes une petite association, donc nous ne pouvons pas vraiment apporter une vraie aide à toute une région ;
- cette mention peut prêter à confusion car très floue et sa compréhension peut donner lieu à des tensions.

L'assemblée intervient et participe ensuite activement à la correction de quelques phrases des statuts qui distingueront mieux les buts et les actions de l'association.

Le texte est modifié en direct sur l'écran, puis est accepté à l'unanimité. (Remarque : pour être valable une modification des statuts devait être acceptée au moins aux $\frac{3}{4}$ des membres présents).

7. Divers

Mr Roland LOMBARD signale avoir vu un film très intéressant réalisé par Mr Henri Magnin, intitulé « Un mur dans la tête ». Mr Magnin a parcouru la Palestine à vélo pendant 3 ans et a interviewé beaucoup de personnes, Juifs et Palestiniens. Mr Lombard nous demande s'il serait possible d'organiser sur Fribourg un évènement à partir d'une projection de ce film. Il nous transmet les coordonnées nécessaires. Nous le remercions pour cette suggestion précise, car nous essayons chaque année d'organiser une soirée pour mieux faire connaître la question palestinienne.

Ce film est disponible en DVD, et nous pourrions le visionner avant.

Mme Marguerite Pilloud suggère de contacter l'Echo Magazine lors d'un évènement concernant la Palestine. Claire Berset signale qu'elle l'avait contacté par lettre et avec le dossier de presse pour la conférence-témoignage du mois de novembre, mais n'a pas reçu de réponse. Mais on peut recontacter à une autre occasion.

Mme Lombard a apporté une pétition et propose sa signature après l'assemblée :
Vingt ans après son entrée à l'ONU, la Suisse a été élue pour 2023-2024 en tant que membre du Conseil de sécurité. Elle s'engage à poursuivre ses efforts en faveur du respect du droit international et des droits de l'homme. Au mois de mai 2023, la Suisse assumera la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle occupera donc une fonction lui permettant de mettre à l'ordre du jour l'application des résolutions 194 (de 1948), 242 (de 1967), 2334 (de 2016) concernant le droit au retour des réfugiés, le retrait des troupes israéliennes et l'arrêt des implantations dans les territoires occupés.

Mr Clément Barras propose une conférence organisée par l'ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem et ouverte à chacun. Elle traitera de la situation en Palestine et des conditions de vie dans les territoires. Le 24 mars à 18.45, à la paroisse Saint Pierre à Fribourg.

8. Le film documentaire de la chaîne de télévision ARTE : « Le Long de la ligne verte » est présenté par Catherine Baeriswyl.

Ce qu'est la « Ligne Verte » est peu connu. Elle est définie comme une ligne-frontière de 355 km qui traverse de part en part le pays, de la Galilée au Nord jusqu'au désert de Judée au Sud en traversant Jérusalem. C'est la ligne tracée en 1967 comme ligne de cessez-le-feu au crayon vert sur une carte de l'état-major datant de 1949. Elle a été la base de toutes les

tentatives de plans de paix. Elle se voulait la possible frontière d'un état palestinien, elle reste une sorte de frontière invisible et introuvable.

Ce qui nous a paru intéressant c'est que ce documentaire montre de nombreux problèmes dûs à l'occupation actuelle de la Palestine.

- *l'accès aux soins médicaux*
- *la séparation des familles qui ne peuvent traverser sans permis , ou pas traverser du tout*
- *les colonies de peuplement qui se multiplient et occupent la terre illégalement*
- *les difficultés et les humiliations aux check-points pour l'accès quotidien au travail*
- *la partition de Jérusalem avec cette frontière qui passe parfois au milieu d'une cour ou d'un quartier de Jérusalem-Est, avec les discours de part et d'autre irréconciliables*
- *et aussi les actions d'organisations pour la paix israéliennes, qui font un bon travail de militants sur le terrain pour aider les Palestiniens.*

L'assemblée se termine par le verre de l'amitié.

Marly, le 28 mars 2023

Naji AWAD, président

Claire BERSET-LEROY, secrétaire